

**Plan d’action linguistique de Rowing New Brunswick Aviron**

# **Énoncé de politique**

Rowing New Brunswick Aviron reconnaît l’importance de fournir à ses membres des services dans la langue officielle de leur choix et s’efforcera de fournir des communications individuelles au destinataire dans la langue de choix de ce dernier.

# **Plans d’action**

Action 1 : Rowing New Brunswick Aviron s’efforcera de faire traduire dans les deux langues officielles, en fonction des ressources appropriées, toutes les communications écrites officielles, y compris, sans toutefois s’y limiter, les convocations à l’assemblée annuelle, les politiques, le contenu du site Web et les procès-verbaux. En ce qui concerne l’intention ou la signification d’un document traduit, la langue principale du document aura préséance sur la version traduite.

Action 2 : Rowing New Brunswick Aviron veillera à ce que ses règlements administratifs et sa constitution ainsi que tous les documents de politique soient offerts dans les deux langues officielles.

Action 3 : Rowing New Brunswick Aviron encouragera ses membres à s’exprimer dans la langue de leur choix lors des réunions et des événements, et fournira des services d’interprétation aux membres qui en ont besoin.

Action 4 : Rowing New Brunswick Aviron s’efforcera d’aligner la capacité bilingue sur les besoins de l’organisation.

Date d’approbation : 26 juin 2023

Date de révision : mars 2024

Note : Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.